

favorables que ceux qui sont situés dans la vallée de la Matapédia proprement dite, et il mentionne les townships Cabot, Awantjish, Nemtayé, Humqui, Matalik, Milnikek, Matapédia, Patapédia, Assetmaquagan, Causapsca et Lepage. Dans ces derniers, dit-il encore, les terres sont exceptionnellement bonnes. Le sol est de nature franche, — glaise généralement — recouverte d'un peu de sable glaiseux. Les sous-sols sont ordinairement de glaise pure, prenant une teinte jaune, rouge ou grise, qui se rencontre invariablement à 7. 10 ou 15 pouces au plus de profondeur.

Parlant d'une manière générale, et pour se résumer, M. Bureau ajoute qu'en partant du lac Témiscouata, si l'on tire une ligne droite jusqu'au Bassin de Gaspé, toutes les terres se trouvant sur le versant de la Baie des Chaleurs, et plus particulièrement celles qui sont arpentées, sont exceptionnellement bonnes, et il désigne comme telles particulièrement celles de New-Richmond, de Hamilton, de Cox et de Hope, de même que celles des autres townships en descendant, et où les terres avantageuses à la culture se rapprochent plus de la Baie ; mais il revient à dire que ce sont les townships qui bordent la rivière Matapédia qui offrent, pour le moment, le meilleur champ d'exploitation, donnant pour entr'autres raisons, que les communications, pour y atteindre, sont très faciles par la voie de l'Intercolonial, et qu'il y a déjà un commencement d'exploitation créé par les missionnaires qui y sont actuellement résidents.

Un arpenteur, Mr Lepage, parlait dans ce même sens de ces cantons, dans un rapport qui date de 1884 ; et ces mêmes remarques sont corroborées par les chasseurs et les sauvages qui ont traversé cette région.

On comprendra donc facilement pourquoi j'ai entrepris d'attirer

res à leur entrée ; le gouvernement y a partout commencé des chemins qui vous rendront dans l'intérieur ; et même, dans plus d'un de ces cantons, les chemins à faire ne peuvent guère entrer en ligne de compte, car ils sont des plus faciles à ouvrir, à cause de l'absence du gros bois.

Dès la première année, à bien des endroits vous pouvez même mettre plusieurs arpents de terre en culture puisque vous n'aurez que des arbres d'une vingtaine de pieds de haut à arracher, que l'ondulation légère du terrain vous dispense des fossés et des rigoles, et vous garantit également contre les gelées hâtives....

Il y a cinq ans, un M. Pinard arrivait à Causapsca avec femme et enfants, et endetté. Aujourd'hui il a cinquante arpents de terre faite à la charrue sur son lot ; et, pour faire vivre sa famille durant ces cinq années, il a fait lui-même cinquante autres arpents pour un de ses voisins. Sur ces arpents il ne reste pas une seule souche et il ne se rencontre pas une seule pierre. Tout ce travail a été exécuté par lui seul, ses enfants étant trop jeunes pour lui aider.

Une famille Verrier, arrivée à Matalik au printemps de 1893, a déjà défriché 25 arpents de terre de la même manière, et a même récolté une bonne quantité de fourrage vert cette même année.

Un M. Valois, arrivé des cantons de l'est, comme les précédents, il y a eu un an l'été dernier, a pu préparer assez de terre pour ensemençer cette année 110 minots de grains. Malgré la sécheresse exceptionnelle qui a sévi à Causapsca où il est venu pour établir ses enfants, à meilleur marché, disait-il, que partout ailleurs, il a obtenu 800 minots de grains et une certaine quantité de fourrage vert.

...Ce M. Valois s'est construit une grange de 120 pieds de longueur ainsi qu'une bonne maison.

der par le chemin de fer l'Intercolonial, et où les terres sont également faciles à cultiver. Dans certain de ces cantons, il y a cependant beaucoup plus de bois, mais il est gros, avantageux pour le commerce, bien que clair semé ; et si la terre y est un peu plus difficile à faire, les premières années de récolte sont souvent meilleures.

Signé, H. A. TURGEON,
Chef du Bureau de la Colonisation.

Québec, 25 février 1894.

N. B.—Les terres arpentées et en vente, dans les différents cantons mentionnés ci-haut, forment environ 522,200 acres, ou 5,222 lots de 100 acres.

Pour toutes informations on peut s'adresser à l'agent des Terres, M. Pierre Drapeau, à Rimouski, dont l'agence renferme les townships Ouimet, Nemtayé, Matalik, Massé, Lepage, Humqui, Flynn, Chénier, Causapsca, Cabot, Biencourt, Bédard, Awantjish, etc. Dans ces townships les terres se vendent 30 centins l'acre. Dans les autres, savoir : Matapédia, Ristigouche, Patapédia, Assetmaquagan et Milnikek, elles se vendent 20 centins l'acre. Le sous-agent, Mr. Jérémie Pitre, qui s'occupe spécialement de ces derniers, demeure à St Alexis de Matapédia.

Messieurs les curés des différentes localités de cette région seront aussi toujours prêts à fournir tous les renseignements qu'ils possèdent lorsque l'on s'adressera à eux.

Voici les adresses de quelques-uns de ces messieurs.

Rév. Th. Smith, Ste-Anne de Ristigouche ; Rév. J. E. Pelletier, St-Alexis de Matapédia.

Rév. L. H. Langlois, St-Laurent de Matapédia ; Rév. P. E. Chouinard, St-Moise ; Rév. P. Brillant, St-Pierre, Cedar Hall ; Rév. L. D'Auteuil, St-Benoit Labre, Humqui.